

Bruxelles, le

2 3 MAI 2012

Monsieur Jean-Claude TINTIN Administrateur délégué BELGOCONTROL Tervuursesteenweg, 303

1820 STEENOKKERZEEL

V. réf.:

N. réf. : M5/sg/CM1956 (à rappeler s.v.p.)

Correspondant : Philippe Touwaide - 2 02/790.57.34

Email: philippe.touwaide@wathelet.fed.be

Monsieur l'Administrateur délégué,

Je vous ai notifié, le vendredi 30 mars 2012, mon instruction ministérielle datée du 15 mars 2012 relative à l'exécution des accords du Conseil des Ministres des 19 décembre 2008 et 26 février 2010 en matière de procédures de décollage et de sélection des pistes ; clarification et fixation des valeurs de composantes de vent applicables à l'aéroport de Bruxelles-National.

Ces accords doivent être pleinement exécutés, dans les meilleurs délais. Belgocontrol a bien été informé de leur contenu en 2008 et 2010, et à aucun moment il ne m'a été fait part, pas plus qu'à mon prédécesseur, de la moindre impossibilité technique de les exécuter.

Je vous ai également demandé qu'il me soit fait un rapport hebdomadaire quant à l'avancement et la mise en application de cette instruction, ainsi que d'être informé de toutes les étapes liées à la dite mise en œuvre de cette instruction.

Depuis la notification de cette instruction, une seule réunion avec Belgocontrol a pu se tenir, le mardi 24 avril 2012.

Je n'ai pu prendre connaissance d'aucun rapport intermédiaire de Belgocontrol comme demandé.

Je souhaiterais connaître les motifs pour lesquels la mise en application de cette instruction a pris du retard, ainsi que le planning envisagé de mise en service du contenu de mon instruction.

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, je vous prie de croire à l'assurance de ma considération très distinguée.

Melchior WATHELET